

Le rôle de l'investissement public dans le développement de la recherche scientifique en Algérie**The role of public investment in the development of scientific research in Algeria****BEZZAR Mohammed Soufyane**

Ecole Supérieure des sciences de gestion, Annaba (Algérie), mohammedsoufyane.bezzar@yahoo.fr

Reçu: 28/07/2021**Approuvé:** 16/10/2021**Publié :** 13/11/2021**Résumé:**

L'enseignement supérieur est partout confronté à des défis et des difficultés considérables concernant son financement, la formation fondée sur les compétences, l'amélioration et la préservation de la qualité de l'enseignement, la recherche et les services, et la pertinence des programmes. En même temps, l'enseignement supérieur doit relever le défi des nouvelles technologies qui améliorent la manière dont les connaissances peuvent être produites, gérées, diffusées et contrôlées et dont on peut y accéder. Un accès équitable à ces technologies devrait être assuré à tous les niveaux du système de l'enseignement supérieur.

Mots clés : l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, financement public, investissement public, développement.

Jel Classification: I23, I22.

Abstract:

Higher education is faced everywhere to challenges and difficulties related to financing, the training based on skills, improving and preserving the quality of teaching, research, services and relevance of programs . at the same time, higher education must meet the challenge of new technologies that improve the way in which knowledge can be produced, managed, disseminated and controlled and which can be accessed. Equitable access to these technologies should be ensured at all levels of the higher education system.

Keywords: higher education, scientific research, public finance, public investment, the role of development.

JEL Classification: I23, I22.

1. Introduction:

Dans une véritable société de l'information, où l'enseignement supérieur devient une nécessité pour tous les pays, les universités ne peuvent plus agir en tant qu'entités académiques. L'enseignement supérieur a amplement prouvé sa viabilité au cours des siècles et son aptitude à s'adapter, à évoluer et à engendrer le changement et le progrès dans la société. En raison de l'importance et de la rapidité des changements auxquels nous assistons, la société est de plus en plus fondée sur le savoir, de sorte que l'enseignement supérieur et la recherche sont désormais des composantes essentielles du développement culturel, socio-économique et écologiquement viable des individus, des communautés et des nations. C'est pourquoi l'enseignement supérieur est lui-même confronté à de nombreux défis et doit se transformer et se rénover plus radicalement, de sorte que notre société, qui connaît aujourd'hui une grave crise des valeurs, puisse transcender les considérations purement économiques et intégrer des dimensions plus profondes de morale et de spiritualité.

Alors que les moyens publics récurrents de l'université sont de plus en plus contraints, les universités, pour remplir les missions qui leur sont confiées et pour se développer dans le cadre d'un projet stratégique, doivent gérer au mieux leurs ressources.

A partir de cela on peut poser notre problématique comme suit :

Comment l'investissement public peut-il contribuer au développement de la recherche scientifique?

Pour répondre à cette problématique notre recherche s'est articulée autour des points suivants :

1. Les défis actuels de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
2. L'investissement public et son impact sur le secteur de l'enseignement supérieur
3. Le rôle de l'Etat dans le financement et le développement de la recherche scientifique et de l'innovation
4. La nécessité d'adaptation du secteur de l'enseignement supérieur à son environnement.

2. Les défis actuels de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

En tant que locomotive du savoir, l'université devrait comprendre le changement social et le développement scientifique. Dans la majorité des pays, l'enseignement supérieur est devenu une entreprise vaste et complexe. Les universités et d'autres institutions post-secondaires ont grandi, en développant des structures administratives élaborées qui nécessitent des dépenses majeures de fonds publics et, souvent, privés. Plus important encore, peut-être, on considère l'enseignement post-secondaire comme un élément central de la société moderne. On compte les universités parmi les moteurs principaux de l'époque post-industrielle et de l'économie basée sur le savoir. De plus, l'enseignement supérieur est une entreprise vaste, en expansion, complexe. Les institutions académiques seules emploient des milliers de personnes et instruisent des dizaines de milliers ou, dans certains cas, des centaines de milliers. On offre des diplômes en une multitude de disciplines et de spécialisations. En 1971, Eric Ashby a caractérisé le système académique américain comme offrant "toute sorte d'études à n'importe qui", en soulignant sa diversité et son accessibilité (Ashby, 1971) et son évolution de l'élite vers l'enseignement supérieur de masse. Les nations industrialisées, au moins, ont atteint l'accès de masse, et plusieurs pays ont passé à un accès semi universel, en inscrivant la moitié du groupe d'âge concerné.

Les pays en voie de développement, même enregistrant un retard, subiront un développement durant les décennies suivantes¹. Dans certains pays, la recherche sur l'enseignement supérieur a été également renforcée par la création de programmes universitaires de formation pour les administrateurs universitaires. Ces programmes ont contribué à l'expansion et à la légitimation de la recherche sur l'enseignement supérieur. Les spécialistes

apportent leur contribution à la littérature dans le domaine. Une partie des diplômés de ces programmes deviennent eux-mêmes des chercheurs dans le domaine; pourtant, la majorité d'entre eux préfèrent l'administration universitaire et les organismes de décision, où ils peuvent mettre en œuvre les résultats de la recherche. Cette tendance va probablement s'étendre à d'autres pays, puisqu'il existe un besoin évident d'administrateurs professionnels pour les systèmes et les grandes institutions post-secondaires. Les résultats de la recherche dans le domaine restent hétérogènes et difficiles à caractériser. Ceux-ci varient de ce que les spécialistes des sciences sociales appelleraient "la théorie de gamme moyenne" aux données les plus appliquées, qui réunissent ce qui est essentiel pour un problème spécifique dans une université particulière. Les spécialistes en sciences sociales d'un nombre de disciplines ont essayé de théoriser sur la nature de l'université, sur la dynamique de la direction dans l'enseignement supérieur et sur la nature de l'enseignement et de l'étude. Pourtant, il y a peu de théories acceptées qui s'appliquent de manière générale aux institutions post-secondaires. La qualité des résultats de la recherche est hétérogène aussi, ce qui est probablement inévitable pour un domaine qui se trouve aux premières étapes de son évolution. Le domaine de la recherche sur l'enseignement supérieur attend le changement. Dans les centres traditionnels, le rythme de croissance a diminué à cause de la limitation des ressources; pourtant, on requiert encore de la recherche. L'expansion sera plus lente dans ces régions. En même temps, la recherche sur l'enseignement supérieur devient de plus en plus importante et légitime dans les régions du monde qui ont été traditionnellement défavorisées de ce point de vue. Le domaine a atteint un degré de légitimité dans la communauté académique et les décideurs des organisations nationales, régionales et internationales reconnaissent son importance.²

3. L'investissement public et son impact sur le secteur de l'enseignement supérieur

L'actuel système de gestion et de financement, à planification ou administration centralisée est accès principalement sur les ressources et les apports utilisés plutôt que sur les résultats. L'allocation des ressources repose d'avantage sur la reconduction quasi-mécanique du budget que sur une programmation basée sur des objectifs. Les mécanismes d'exécution et de contrôle budgétaire favorisent la conformité et la régularité des dépenses plutôt que leur efficacité et leur productivité. Avec un tel système de financement, la taille des crédits tend à augmenter sans que les effets, escomptés sur la réalisation des objectifs et des missions assignées au secteur, ne soient, au vu des résultats réalisés, évidents. Cette pratique qui caractérise encore le système éducatif algérien bénéficie depuis 1962, de ressources importantes consenties par la collectivité nationale. Son efficacité n'a pas toujours été à la hauteur des financements alloués. En effet ce système est fortement carencé par d'importantes faiblesses : une organisation peu efficace, administrée par des dispositifs bureaucratiques et de surcroûts peu transparent, une structure d'encadrement présentant des caractéristiques hétérogènes, non soumise à un processus d'évaluation et non soutenue par des mécanismes d'incitation. Par ailleurs, les systèmes de financement de l'enseignement supérieur ont connu au plan mondial depuis le début des années 70 d'importantes remises en cause. De nombreuses réformes ont été expérimentées dans beaucoup de pays³.

4. Le rôle de l'Etat dans le financement et le développement de la recherche scientifique et de l'innovation :

L'Etat algérien a consenti des investissements considérables. Ainsi, le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a vu sa dotation augmenter. Cela montre le grand effort consenti au plan quantitatif tant dans le domaine de la ressource humaine que dans celui des infrastructures et des équipements et des œuvres universitaires. Le secteur de l'enseignement supérieur a pris une forte consistance. Il est devenu un secteur centré sur des objectifs clairs et d'envergure qu'il est tenu d'atteindre pour le bien et le progrès de toute la

Nation. Il s'agit de dispenser le savoir à la jeunesse algérienne, à travers le faisceau de connaissances renouvelées, d'accélérer, en la maîtrisant, la mission de la formation des formateurs, en nombre et en qualité et dans la diversité pluridisciplinaire, et de renforcer l'excellence dans les formations académique et professionnelle pour les besoins d'une recherche scientifique efficace et utile au service de l'économie nationale. Le réseau universitaire couvre aujourd'hui tout le territoire national, s'étendant à l'ensemble des wilayas: 92 établissements d'enseignement, plus de 1 000 laboratoires de recherche, 30 centres de recherche: 47 000 enseignants, 1 300 000 étudiants, attestent, si besoin est, du chemin parcouru entre l'étape d'après- indépendance du pays et aujourd'hui, et au cours duquel l'université algérienne a formé plus de deux millions (2 000 000) de diplômés.⁴

La répartition par département ministériel des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement pour le secteur de l'enseignement supérieur et recherche scientifique est comme suit :

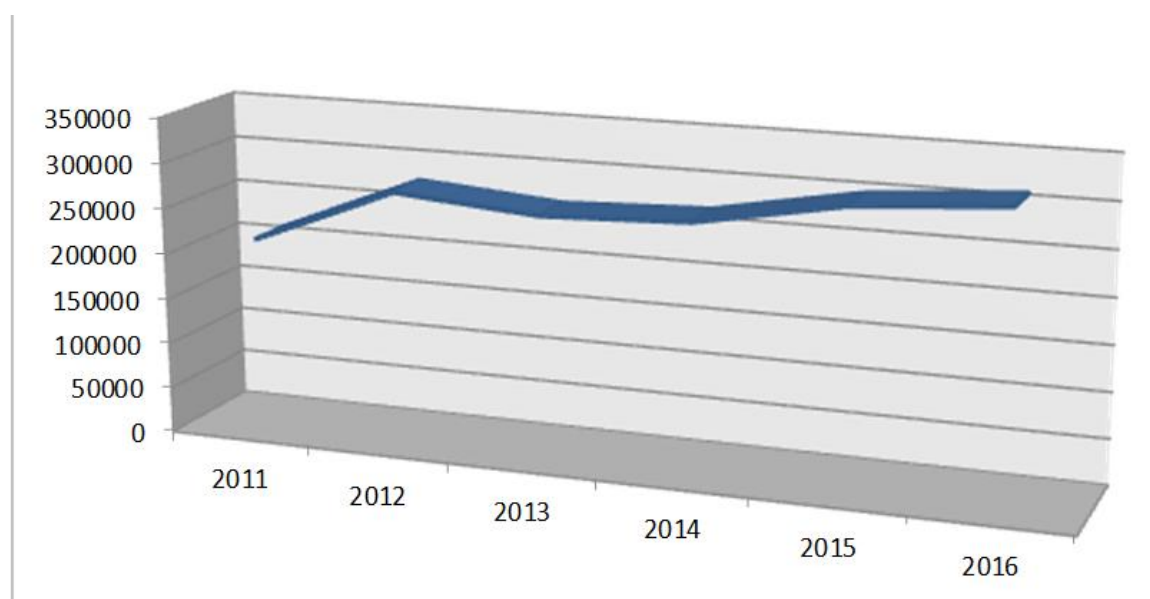
Table N°1. Répartition des crédits ouverts par l'Etat au secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique des années 2011-2016

Année	2011	2012	2013
Crédits ouverts	212.830.565.000 ⁵	277.173.918.000 ⁶	264.582.513.000 ⁷
	2014	2015	2016
	270.742.002.000 ⁸	300.333.642.000 ⁹	312.145.998.000 ¹⁰

Unité : Dinars Algérien.

Source : Journal officiel de la république algérienne des années 2011, 2012, 2013, 2014, et 2015.

Figure N° 1. Répartition des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement pour le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique



Unité : million/DA.

Source : Journal officiel de la république algérienne des années 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016.

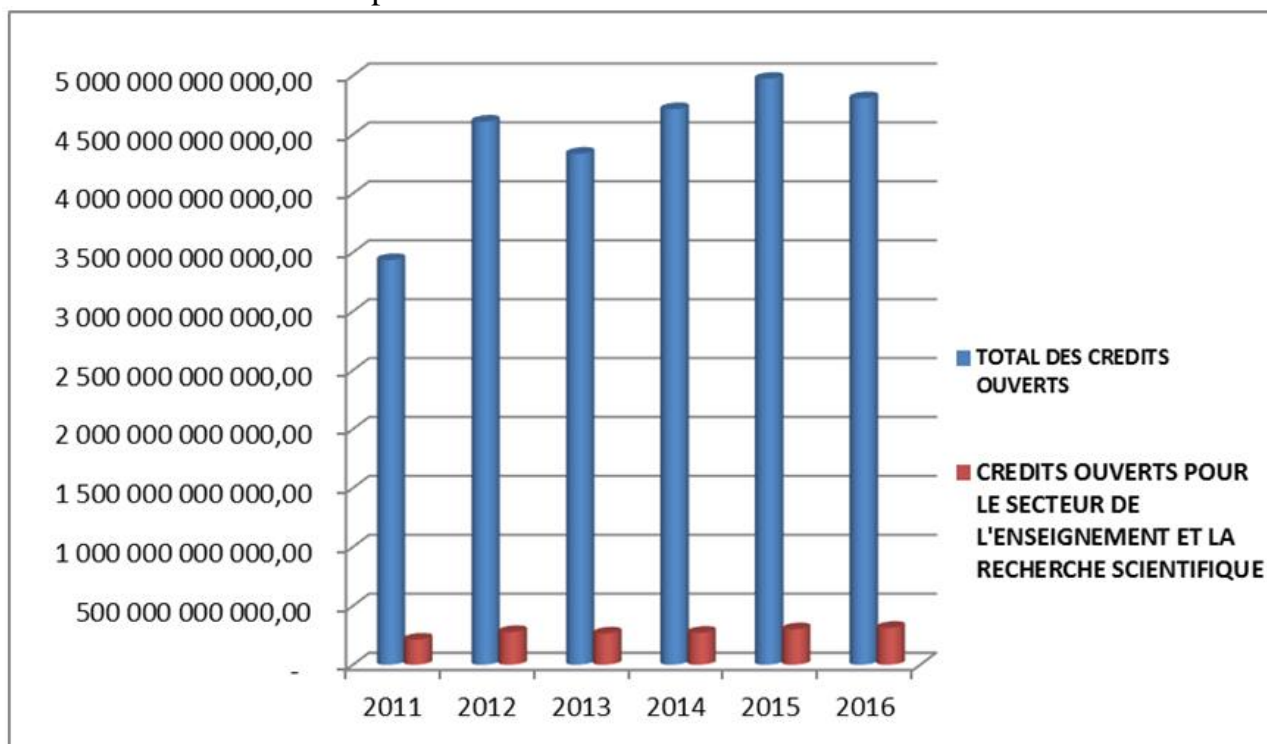
Table N°2. Répartition par pourcentage des crédits ouverts pour le secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

année	2011	2012	2013
Total des crédits ouverts	3 434 306 634 000,00	4 608 250 475 000,00	4 335 614 484 000,00
Crédits ouverts pour le secteur de l'enseignement et la recherche scientifique	212 830 565 000,00	277 173 918 000,00	264 582 513 000,00
Pourcentage	6,20%	6,01%	6,10%
	2014	2015	2016
	4 714 452 366 000,00	4 972 278 494 000,00	4.807.332.000.000,00
	270 742 002 000,00	300.333.642.000,00	312.145.998.000,00
	5,74%	6,04%	6,49%

Unité : Dinars Algérien.

Source : Journal officiel de la république algérienne des années 2011, 2012, 2013, 2014, et 2015.

On va schématiser le tableau précédent comme suit :



Unité : Dinars Algérien.

Source : Journal officiel de la république algérienne des années 2011, 2012, 2013, 2014, et 2015.

5. La nécessité d'adaptation du secteur de l'enseignement supérieur à son environnement.

L'objectif ultime de la gestion devrait être de permettre à l'institution de mieux s'acquitter de sa mission en assurant un enseignement, une formation et une recherche de grande qualité ainsi que des services à la communauté. Cet objectif requiert une gouvernance qui associe la vision sociale, y compris la compréhension des problèmes planétaires, à de bonnes compétences de gestion. La fonction de direction de l'enseignement supérieur est donc une responsabilité sociale majeure et elle peut être considérablement améliorée par le dialogue avec toutes les parties prenantes, en particulier les enseignants et les étudiants. La participation du corps enseignant aux organes de direction des établissements d'enseignement supérieur devrait être prise en considération, dans le cadre des institutions en vigueur, étant entendu qu'il convient de tenir compte de la nécessité de contenir dans des limites raisonnables la dimension de ces organes. La recherche, plus particulièrement, peut contribuer de façon active à l'élaboration de programmes d'enseignement adaptés aux besoins culturels, sociaux et économiques des apprenants, à la réalisation d'études prospectives pour réformer le système éducatif dans son ensemble et à l'évaluation des systèmes éducatifs pour assurer une formation efficace des spécialistes en planification et en gestion de l'enseignement. En effet, trop souvent la gestion de masses au sein des universités appelle une meilleure gouvernance de ces mêmes structures. Et, le caractère multidisciplinaire du système universitaire constitue une valeur ajoutée grâce, entre autres, à la création de réseaux d'institutions (par exemple, jumelage et réseaux d'universités) ; au développement de projets de recherche dans des domaines prioritaires, tels l'alphabétisation, l'éducation pour la tolérance et le dialogue interculturel, l'éducation intégratrice, etc. Enfin, on remarque que les pays du Maghreb ont tous adopté le système LMD (Licence- Master-Doctorat) de façon à favoriser la mobilité et l'équivalence des compétences avec les pays européens. En revanche, les pays du Mashrek sont davantage ouverts au système mixte public/ privé (surtout au Liban et en Jordanie) privilégient la culture de l'excellence et les connexions avec les universités ou instituts étrangers.¹¹

6. Conclusion :

La recherche sur l'enseignement supérieur, ainsi que la formation dans ce domaine, s'est développée de manière impressionnante durant les dernières trois décennies. On a développé les infrastructures organisées d'un domaine de recherche. Il y a aussi une communauté de chercheurs et de spécialistes qui travaillent de manière active. Le développement géographique du domaine, malgré sa concentration dans quelques centres, reste assez impressionnant. Le domaine a contribué considérablement à une compréhension élargie de l'université, et surtout de la complexité du monde académique dans une période d'expansion, aussi bien des nécessités politiques spécifiques des administrateurs universitaires et des autorités politiques.

Ces accomplissements sont importants, surtout pour un sujet nouveau et assez restreint. L'enseignement supérieur s'est légitimé en tant que domaine de recherche dans le cadre des études éducationnelles, gagnant l'approbation de ces responsables de la direction de l'enseignement supérieur. Un petit nombre, mais en continuelle expansion, de spécialistes en sciences sociales ont adopté l'enseignement en tant que domaine de recherche. Cette tendance a donné du poids à la littérature dans le domaine et a contribué à la constitution d'une base analytique.

7. Références

- UNESCO-CEPES CENTRE EUROPÉEN POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR- L'enseignement supérieur: son rôle et sa contribution à notre progrès commun- Vol. XXVII, No. 1-2, 2002-page 177.
- Par Manon Tremblay-« les politiques publiques canadiennes »-les presses de l'université de Laval »-année : 1998-canada-page : 13.
- Manon Tremblay-« les politiques publiques canadiennes »-les presses de l'université de Laval »-année : 1998-canada-page : 13, 14.
- Projet CREAD/IRD-« contribution à l'étude des capacités scientifiques, techniques et d'Innovation en Algérie, état des lieux des sciences sociales en Algérie »- page 22,23.
- L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Algérie-50 années au service du développement- page 07- année 2012.
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 80 page 27, 30 décembre 2010
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72 page 33, 29 décembre 2011
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72page 27 du 30 décembre 2012
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 68 page 42
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 78 page 47, 31 décembre 2014.
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72 page 37, 31 décembre 2015.
- Robert Fouchet et Emmanuelle Mustier- « l'enseignement supérieur et la recherche en méditerranée : enjeux et défis de demain en sciences sociales », page : 28.

¹ -UNESCO-CEPES CENTRE EUROPÉEN POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR- L'enseignement supérieur: son rôle et sa contribution à notre progrès commun- Vol. XXVII, No. 1-2, 2002-page 177.

² - Par Manon Tremblay-« les politiques publiques canadiennes »-les presses de l'université de Laval »-année : 1998-canada-page :13,14.

³ - Projet CREAD/IRD-« contribution à l'étude des capacités scientifiques, techniques et d'Innovation en Algérie, état des lieux des sciences sociales en Algérie »- page 22,23.

⁴- L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Algérie- « 50 années au service du développement »- page 07- année 2012.

⁵ -JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 80 page 27, 30 décembre 2010

⁶- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72 page 33, 29 décembre 2011

⁷ -JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72page 27 du 30 décembre 2012

⁸- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 68 page 42 du 31 décembre 2013

⁹- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 78 page 47, 31 décembre 2014

¹⁰- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 72 page 37, 31 décembre 2015.

¹¹- Robert Fouchet et Emanuelle Mustier- « l'enseignement supérieur et la recherche en méditerranée : enjeux et défis de demain en sciences sociales », page : 28.